

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L' AISNE

DÉLIBÉRATION N° 2024-031

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 30 AOÛT 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 12
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION

22.08.2024

DATE D'AFFICHAGE

25.08.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente août à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur GRANDO Anthony, Maire.

Présents : DENUNCQ Isabelle, LAMBIEL Virginie, RUSSEAU Olivier, Adjoint ; PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre, CRÉPIN Dominique, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY Angélique, OUDART Claudine.

Absent(s) excusé(s) : DAYDÉ Gérald, pouvoir à M. ALVES Diamantino. GUSTAVE Jean-Michel, pouvoir à M. RUSSEAU Olivier. OSORIO Magali, pouvoir à Mme OROY Angélique.

Mme PANNET Annick a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Bons d'achat des Aînés.

L'Assemblée décide que les bons d'achats et l'invitation au repas des Aînés concerneront, comme les années passées, les personnes âgées de 68 ans et plus qui résident à Pommiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant du bon d'achat à 30 €.

Avis favorable des élus de la Commission d'Actions Sociale

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Anthony GRANDO



Acte rendu exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture à la date indiquée ci-dessus et de sa publication.